

Procès-verbal - 14^{ème} Assemblée générale ordinaire – 22 juin 2021 à 17h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers

Présences : Selon liste de présence

Excuses : Bandi Evelynne (Mon Repos), Egger Pascal (La Pimpinière), Willemin Stéphanie (Les Cernisiers), Gsteiger Isabelle, Fabienne Klötzli (Les Planchettes), Fanny Gogniat

Manon Hennet ouvre l'assemblée à 17h03

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Manon Hennet, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les clients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>Remerciement (FRIJ pour la salle/Thomas Müller représentant OrTra CH pour présenter la nouvelle formation)</p> <p>Elle explique le changement concernant l'ODJ</p> <p>Elle demande s'il y a des modifications à apporter à cet ordre du jour. Aucune modification n'est demandée</p>			
2. Désignation des scrutateurs-trices	<p>Laurent Joliat 9 votes</p> <p>Julien 6 votes</p> <p>Majorité de 8 votes</p>			
3. PV de l'AG du 26 juin 2020	<p>Accepté</p>	<p>Accepté par unanimité</p>		
4. Rapport de la présidente	<p>La présidente explique que cela fait plus d'une année que nous subissons la crise sanitaire</p> <p>Les activités 2021-2022, nous espérons reprendre et pouvoir refaire des formations</p> <p>Elle remercie particulièrement Luana et Nathalie pour le travail qu'elles ont effectué durant cette période, car elles ont beaucoup travaillé pour le comité</p> <p>Manon annonce qu'elle donnera sa démission, cela sera repris en point 12/13 de l'ODJ</p>			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
5. Site internet	Morgane explique qu'elle n'a pas été présente ces derniers temps car elle a eu un bébé Tous les PV sont mis sur le site, la newsletter Ortra Interjurassienne et CH se trouve sur le site Les places d'apprentissages sont aussi sur le site Les newsletters ne sont plus envoyées par mail mais déposées sur le site www.oijj.ch			
6. Table ronde	Susana explique ce que c'est la table ronde Elle a été mise en suspend suite à la crise sanitaire La table ronde a été mise sur le site internet, toutes les places de stage s'y trouvent. Les formulaires peuvent être remplis en ligne			
7. Comptes 2020	Nathalie présente les comptes 2020. Total des produits 7890.-, les dépenses totalisent 4700.35. Les comptes se solde avec un résultat positif de 3189.65. La fortune de l'association s'élève au 31.12.2020 à 30684.80			
8. Rapport des vérificateurs des comptes	Cindy Sansonnens et Rose-Aline Rodrigues da Silva ont vérifié les comptes le 08 juin 2021 Les vérificateurs attestent que les comptes de l'OrTra Interjurassienne pour 2020 sont corrects. Le rapport est accepté	Accepté par unanimité		
9. Informations de l'OrTra nationale	Thomas Müller remercie pour l'invitation, il nous remercie pour le travail que nous faisons dans le canton du JU et JB, c'est un travail important qu'eux ne peuvent pas assumer. Il présente le nouveau comité d'OrTra CH. Il donne des informations concernant la nouvelle formation : Citation : Le plus beau dans la vie, ce sont les changements ! mais les transitions sont parfois difficiles. Nous devons être ouverts pour cette nouvelle formation, qu'elle est nécessaire et importante pour le développement de notre métier et l'intérêt des jeunes à se former dans nos métiers. Il montre le plan pour la nouvelle profession, il a été décidé le 13 janvier lors de l'AG extraordinaire de continuer de travailler sur la nouvelle formation. Le but prochain est d'avoir le plan de formation à l'automne 2021 afin d'avoir la seconde lecture, nous recevrons les plans de formations afin de les consulter à l'autonomie 2021. Décembre 2021, nous allons recevoir l'approbation ou pas du SEFRI. Le temps est court mais nous y travaillons. CFC : Nous avons parlé de 7 DCO au départ, après discussion il a été décidé d'avoir 5 DCO et 2 DCO facultatifs (langue ou cuisine). La sécurité et l'hygiène a été réparties dans les 5 DCO AFP : 5 DCO et pas de DCO facultatif, La sécurité et l'hygiène a été réparties dans les 5 DCO			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Il explique qu'il y a 2 associations, Gastro formation et OrTra intendance, qui sont en train de travailler sur cette formation. Faire une fusion pour créer un nouvel organe de parrainage pour cette nouvelle profession= 4 membres OrTra intendance + 4membres Gastro formation</p> <p>Il faut qu'il y ait une égalité entre les associations et au sein du nouvelle organe. OrTra CH va continuer de fonctionner malgré la création du nouveau métier.</p> <p>Il explique les augmentations des cotisations 170frs plus haut que l'année passée : offre de formation continue, davantage d'apprentis grâce à une image positive, une indemnisation entre OrTra CH et Gastro formation équitable du bénévolat, le repositionnement de la profession</p> <p>Il explique le pourquoi de la cotisation unique : ces dernières années, nous n'avons pas pu mettre assez d'argent de côté pour pouvoir créer une nouvelle formation, la création de la nouvelle formation à un coût que notre caisse ne nous permet pas d'assumer c'est pour cela que nous avons demandé cette cotisation unique de 425frs par entreprise membre. Pour pas que cela ne se répète dans 10ans, il faut augmenter la cotisation annuelle.</p> <p>Pour la nouvelle formation, il y aura une journée d'école par semaine ou par blocs d'apprentissage. Cela sera décidée par l'entreprise, cela dépend aussi de la disponibilité des écoles et des décisions des organes cantonaux.</p> <p>Il explique qu'en allemand le nom de la nouvelle formation n'est pas avantageux, ils aimeraient effacer le mot « Hauswirtschaft », ce problème n'est pas rencontré en français « hôtellerie-intendance »</p> <p>La nouvelle formation aura pour appellation après approbation : Gestionnaire en hôtellerie-intendance et Employé-e en hôtellerie-intendance.</p> <p>Il explique qu'ils ont engagé une personne pour le marketing pour la nouvelle formation.</p> <p>Pour la nouvelle formation, vous pouvez envoyer toutes vos questions par e-mails à susanne.oberholzer@oda-hauswirtschaft.ch</p> <p>Il laisse la parole aux membres :</p> <p>Cindy Sansonnens : Les documents qui ont été transmis, si nous pouvons les trouver sur le site. Pour le moment non car il n'a pas encore été approuvé par le SEFRI. Concernant les langues, est-ce qu'il y aura l'allemand ? Anglais et allemand</p> <p>Léonie Theubet : Est-ce que la cotisation unique sera aussi facturée aux membres individuels ? Non ça sera seulement les membres entreprise.</p> <p>Cindy : Est-ce que les détails de la nouvelle formation seront sur site ou le PV ? Ils ont décidé d'informer par des newsletters. La mise en place de la nouvelle formation ne sera pas mise en place avant août 2023, si ce n'est pas possible ça sera 2024.</p> <p>Léonie Theubet : Est-ce que la nouvelle formation va changer radicalement ? non pas pour l'intendance, c'est presque les mêmes, il y a quelques mots/phrases qui ont été modifiées. C'est plutôt hôtel gastro qui ont beaucoup de changement</p>			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>L'Ortra intendance proposera des formations pour les entreprises formatrices Laurent Joliat : Les objectifs de formations ont été répartis différemment. Les plus grands changements sont la cuisine qui est en facultative pour les CFC et abandonné pour les AFP. Les langues seront ajoutées entre l'anglais et langue national. Ça sera plutôt les écoles professionnelles qui auront les plus grands changements.</p>			
10. Budget 2021	<p>Nathalie présente le budget. Avec l'augmentation des cotisations d'OrTra CH qui passe de 170.- à 320.- par membre entreprise et la contribution unique de 425.- par membre entreprise les chiffres pour l'année 2021 ne sont pas bons, nous aurons une perte de 9765.-. Nathalie a présenté une projection pour les années futures (voir annexe 1) notre caisse va fondre au fur et à mesure des années et nous allons vers une disparition d'OrTra Interjurassienne.</p> <p>Nathalie présente un budget avec une augmentation des cotisations nous aurons toujours une perte pour l'année 2021 de 7085.- cependant pour les années futures l'exercice se terminerait positivement avec 565.- par année. Jusqu'à présent nous projetions un budget avec un résultat positif de plus de 1000.-. Nous serions en dessous des projections mais au moins cela nous permettra de nous maintenir à flots. (voir annexe 2).</p> <p>Pour la survie de notre OrTra le comité propose à l'assemblée d'accepter l'augmentation des cotisations comme suit :</p> <p>Membres entreprise : 140.- en plus donc on passe de 360.- à 500.- Membres individuels : 20.- en plus donc on passe de 80.- à 100.- Si les cotisations sont approuvées le comité a pris la décision de ne pas refacturer la contribution unique aux entreprises membres mais de la prendre en charge avec le fond de caisse actuel.</p>			
11. Cotisations 2021	<p>Fabienne Petracca demande s'il y aura un mot d'accompagnement pour expliquer à la comptabilisation ? Nathalie explique que ça sera voté aujourd'hui et si c'est accepté il y aura un mot d'accompagnement et le tableau est à disposition. Les cotisations seront envoyées au mois d'octobre.</p> <p>Fabienne Petracca propose de mettre les arguments de Thomas Müller pour expliquer aux entreprises. (voir annexe 3)</p> <p>Elisabeth Denet demande si ça aurait été bien d'informer avant pour pouvoir informer la Direction et comptable. Cela avait été spécifié durant l'AG 2020.</p> <p>Thomas Müller explique que pour une organisation ce n'est pas beaucoup, certaine organisation paie 1000frs voir +, par exemple Ortra santé</p> <p>Il faut peut-être appuyer et faire comprendre à nos directions l'importance de l'intendance dans nos institutions, surtout avec la situation sanitaire car ils n'auraient rien pu faire sans nous, nous avons grandement contribué au bon déroulement des institutions durant la covid-19</p>	Accepté par unanimité		

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Rosaline Rodriguez : ils ont aussi besoin d'avoir des gens qualifiés pour pouvoir faire ce travail.</p> <p>Ludivine Monnerat a pu en parler avec sa Directrice et demande plutôt d'avoir les cotisations en fonction de lit par EMS. Avec 17 membres, c'est déjà compliqué d'avoir toutes les adresses à jour et si nous devons encore avoir le nombre de lit cela va être compliqué. Aussi pour le travail, de facturer par home/par lit cela devient compliqué, c'est plus facile d'envoyer la même cotisation pour tout le monde.</p> <p>Laurent Joliat argumente également sur le fait qu'OrTra CH facture les cotisations par tarif unique et non pas par lit, nous suivons la même ligne. Pour les hôpitaux cela devient énorme aussi. Les hôtels ne vont sûrement pas être contents avec tous les lits. La FRI met beaucoup de chose à disposition pour l'Ortra que dans certaine OrTra c'est eux qui doivent organiser et planifié beaucoup plus d'élément comme les CIE.</p> <p>9 votes = majorité = accepté</p>			
12. Admissions et démissions	<p>Admissions : Emilie Baume en membre individuel = acceptée Manon Hennet en membre individuel = acceptée</p> <p>Démissions : Le Home Hebron, Mont-Soleil</p>	Accepté par unanimité		
13. Elections statutaires	<p>Manon Hennet quitte le comité Luana Leiber est proposée comme présidente</p> <p>Luana Leiber, Home La Colline, Présidente = acceptée Manon Hennet, Résidence Claire-Fontaine, Présidente démission = acceptée Ludivine Monnerat, Résidence La Courtine, Vice-Présidente Maude Biette, Résidence Claire-Fontaine, secrétaire adjointe Morgane Schaffter, Hôpital du Jura, responsable du site internet Susana Andrade, Foyer Schöni News letter et table ronde Lindsay Besançon; Hôpital du Jura, nouvelle formation Nathalie Bögli, FRI, caissière</p> <p>Les statuts vous seront transmis dans un mail = 9votes = majorité = acceptée</p> <p>Changement de vérificateur de compte : Fabienne Petracca Elisabeth Dennet</p> <p>Suppléante : Cindy Sansonnens Léonie Theubet</p>	Accepté par unanimité		
14. Programme d'activités 2021-2022	<p>Igheo 20-24 novembre 2021 (faire un car pour les membres) le but est d'offrir le car et également de partager un moment d'échange et de rencontre entre les membres</p> <p>Cours informatique à venir courant 2022</p>			

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Nous sommes ouvertes à vos propositions</p> <p>Cindy Sansonnens demande s'il y aura des cours de langue avec la nouvelle formation ? C'est une possibilité, mais c'est seulement des cours théoriques. Pour l'instant il est trop tôt de parler de formation complémentaire pour nos membres en lien avec la nouvelle formation.</p> <p>Léonie Theubet demande par rapport à la langue, Thomas c'est seulement les entreprises qui sont bilingues qui peuvent choisir cette option.</p> <p>Julien Kohler trouve que le changement n'est pas équitable entre la langue et la cuisine.</p> <p>Rose-Aline explique comment fonctionne les cours théoriques des employées de commerces, Thomas Müller demande d'envoyer cette proposition à Susanne.</p>			
15. Divers	RAS			

Le secrétaire : Luana Leiber

Manon Henet clôt l'assemblée à 18h31

Manon Henet, présidente



Annexe 1 :

Budget 2020 sans augmentation

	Budget 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Francs	%	Francs	%	Francs	%
1) PRODUITS						
Cotisations dues	330.00	3.41%	330.00	3.41%	330.00	3.41%
Cotisations	7 320.00	75.74%	7 320.00	75.74%	7 320.00	75.74%
Cours de formation continue	2 000.00	20.69%	2 000.00	20.69%	2 000.00	20.69%
Intérêt créancier	15.00	0.16%	15.00	0.16%	15.00	0.16%
Divers / Dons						
TOTAL PRODUITS	9 665.00	100.00%	9 665.00	100.00%	9 665.00	100.00%
2) CHARGES						
Représentation, frais comité, secrétariat	800.00	8.28%	800.00	8.28%	800.00	8.28%
Frais Assemblée générale	200.00	2.07%	200.00	2.07%	200.00	2.07%
Cotisation à l'OrTra de l'Intendance Suisse	6 160.00	63.74%	6 160.00	63.74%	6 160.00	63.74%
Contribution unique OrTra de l'intendance CH	7 650.00	79.15%				
Frais activités OrTra	1 000.00	10.35%	1 000.00	10.35%	1 000.00	10.35%
Cours de formation continue	2 000.00	20.69%	2 000.00	20.69%	2 000.00	20.69%
Frais de cours pour la formation continue	500.00	5.17%	500.00	5.17%	500.00	5.17%
Promotion du métier (plaquette / divers)	500.00	5.17%	500.00	5.17%	500.00	5.17%
Site internet / Frais et hébergement	150.00	1.55%	150.00	1.55%	150.00	1.55%
Don examens CFC GEI	400.00	4.14%	400.00	4.14%	400.00	4.14%
Taxes postales et frais de tenue de compte	65.00	0.67%	65.00	0.67%	65.00	0.67%
35 % Impôt anticipé	5.00	0.05%	5.00	0.05%	5.00	0.05%
TOTAL CHARGES	19 430.00	201.03%	11 780.00	121.88%	11 780.00	121.88%
RESULTAT EXERCICE	-9 765.00	-101.03%	-2 115.00	-21.88%	-2 115.00	-21.88%
TOTAUX EGAUX	9 665.00		9 665.00		9 665.00	

Situation à ce jour 15 individuels à 80.- (1200.-) + 17 entreprises à 360.- (7200.-) Total 8400.-

Caisse 31.12.2020	30 684.80 CHF
Caisse 31.12.2021	20 919.80 CHF
Caisse 31.12.2022	18 804.80 CHF
Caisse 31.12.2023	16 689.80 CHF
Caisse 31.12.2024	14 574.80 CHF

Annexe 2 :

Budget avec augmentation

	Budget 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Francs	%	Francs	%	Francs	%
1) PRODUITS						
Cotisations dues (2019)	330.00	2.67%	330.00	2.67%	330.00	2.67%
Cotisations (2020)	10 000.00	81.00%	10 000.00	81.00%	10 000.00	81.00%
Cours de formation continue	2 000.00	16.20%	2 000.00	16.20%	2 000.00	16.20%
Intérêt créancier	15.00	0.12%	15.00	0.12%	15.00	0.12%
Divers / Dons						
TOTAL PRODUITS	12 345.00	100.00%	12 345.00	100.00%	12 345.00	100.00%
2) CHARGES						
Représentation, frais comité, secrétariat	800.00	6.48%	800.00	6.48%	800.00	6.48%
Frais Assemblée générale	200.00	1.62%	200.00	1.62%	200.00	1.62%
Cotisation à l'OrTra de l'Intendance Suisse	6 160.00	49.90%	6 160.00	49.90%	6 160.00	49.90%
Contribution unique OrTra de l'Intendance Suisse	7 650.00	61.97%				
Frais activités OrTra	1 000.00	8.10%	1 000.00	8.10%	1 000.00	8.10%
Cours de formation continue	2 000.00	16.20%	2 000.00	16.20%	2 000.00	16.20%
Frais de cours pour la formation continue	500.00	4.05%	500.00	4.05%	500.00	4.05%
Promotion du métier (plaquette / divers)	500.00	4.05%	500.00	4.05%	500.00	4.05%
Site internet / Frais et hébergement	150.00	1.22%	150.00	1.22%	150.00	1.22%
Don examens CFC GEI	400.00	3.24%	400.00	3.24%	400.00	3.24%
Taxes postales et frais de tenue de compte	65.00	0.53%	65.00	0.53%	65.00	0.53%
35 % Impôt anticipé	5.00	0.04%	5.00	0.04%	5.00	0.04%
TOTAL CHARGES	19 430.00	157.39%	11 780.00	95.42%	11 780.00	95.42%
RESULTAT EXERCICE	-7 085.00	-57.39%	565.00	4.58%	565.00	4.58%
TOTAUX EGAUX	12 345.00		12 345.00		12 345.00	

Situation à ce jour 15 individuels à 100.- (1500.-) + 17 entreprises à 500.- (8500.-) Total 8400.-

Caisse 31.12.2020	30 684.80 CHF
caisse 31.12.2021	23 599.80 CHF
caisse 31.12.2022	24 164.80 CHF
caisse 31.12.2023	24 729.80 CHF
caisse 31.12.2024	25 294.80 CHF

Annexe 3 :

Arguments en faveur de l'augmentation des cotisations :

- Maintenir une formation de qualité
- Offrir des formations à nos membres
- Soutenir l'avenir de nos jeunes
- Valoriser le métier
- Prise de conscience de l'importance de l'intendance dans nos institutions